



Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DE NOUVELLE AQUITAINE

Siège : 17, rue de la Moulinatte – 33130 – BEGLES
Téléphone : Charles PASTOURELY - 06.13.08.66.97
Mail : cr-nouvelle-aquitaine@petanque.fr



Comité Directeur – Nouvelle Aquitaine

Compte rendu de Réunion – 23 mars 2019 – Bègles (33)

1. Appel des membres par le secrétaire général – Alain NEHEMIE

Membres présents: Mrs ARMAND , BILLOU, CAPBLANC, DEVAINE, FORETNÉGRE, GRANIE, GARRIGUE, LACAVE, LAGIÈRE, LUDOVIC, MONNIER, MORAND, NÉHÉMIE, PAGNOUX, PAQUET, PASTOURELY. Mmes BOULINEAU, BOURIDEYS, COLRAS, DELOL, MAZZER, TRELLU, VALLAT.

Membres excusés (es): Mr DINIEL .

2. Ouverture de la réunion par le Président : Charles PASTOURELY

La réunion débute à 10h00 sous la présidence **Charles PASTOURELY**. **Alain NEHEMIE** secrétaire de séance assisté de **Jean-Jacques LAGIERE**.

Avant d'ouvrir les débats, en application de l'ordre du jour, **Charles PASTOURELY** tient à faire part de 2 informations :

Un petit souci avec la réception, par courrier, de l'avis d'une amende routière adressé au Président de la Région de Nouvelle Aquitaine. Aucun membre du Comité régional n'étant concerné, et la localisation géographique de l'amende étant largement hors de notre région, **Charles PASTOURELY** demandera des précisions sur ce qui est très certainement une erreur des services nationaux.

En second lieu, **Charles PASTOURELY** demande d'excuser l'absence, en ce début de matinée, de **Jean-Claude MORAND** (*Président du CD33*), pris par des obligations personnelles. Il sera présent cet après-midi. **Charles PASTOURELY** annonce aussi, avec un grand regret, l'intention de démission du Comité départemental Gironde de **Jean-Claude MORAND**. En effet, suite à des tricheries de la part d'accompagnateurs et d'éducateurs, constatées lors d'un championnat de Gironde en catégorie jeunes, la compétition a été annulée. Les suites de cette annulation sont un harcèlement téléphonique de certains individus sur **Jean-Claude MORAND**. Ce dernier est très sévèrement affecté, et donc ne souhaite pas poursuivre dans ses responsabilités de président du CD33. **Francis GARRIGUE** annonce qu'il s'est entretenu au téléphone avec **Jean-Claude MORAND**, et qu'il paraissait très affecté. **Charles PASTOURELY**, en conclusion, annonce que **Jean-Claude MORAND** sera présent en début d'après-midi, et qu'il sera alors possible de lui démontrer tout le soutien qu'il pourra obtenir des membres du Comité Régional.

3. Point financier par le trésorier général : Christian DEVAINE

Christian DEVAINE distribue à chaque membre du Comité des documents financiers :

BILAN

ACTIF		PASSIF	
Patrimoine de l'association		Ressources financières de l'association	
ACTIF IMMOBILISE		FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	
Immobilisations incorporelles	1 009.15 €	Fonds propres : Report à nouveau	11 510.08 €
Immobilisations corporelles		Résultat de l'exercice	37 451.25 €
Autres immobilisations financières		Autres fonds associatifs : subventions d'investissement	
Total actif immobilisé	1 009.15 €	Total fonds associatifs et réserves	48 961.33 €
ACTIF CIRCULANT		DETTES	
Créances	2 665.68 €	Emprunts et dettes accumulées	
Disponibilités / Trésorerie	56 114.03 €	Fournisseurs et comptes rattachés	10 827.53 €
Charges constatées d'avance		Fiscales et sociales (cotisations sociales à régler)	
		Produits constatés d'avance	
Total actif circulant	58 779.71 €	Total Dettes	10 827.53 €
TOTAL ACTIF	59 788.86 €	TOTAL PASSIF	59 788.86 €

Etat des CHARGES et PRODUITS

CHARGES	Montants (€)	PRODUITS	Montants (€)
60 - ACHATS	1 540 €	70 - VENTES DE PRODUITS FINIS, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	3 115 €
Achats d'études et de prestations de services		Prestations de services	2 595 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	98 €	Ventes de marchandises	52 €
Fournitures non stockables (eau, énergie,...)	664 €	Produits des activités annexes	468 €
Fournitures d'entretien et de petit équipement	778 €		
Autres fournitures			
61 - SERVICES EXTERIEURS	1 846 €	74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	16 908 €
Sous traitance générale		Etat : C.N.D.S	
Locations	1 746 €	Région	
Entretien et réparations		Département	
Assurances		Communes	
Documentations		Subvention communauté de communes et agglomération	
Divers	100 €	Organismes sociaux	
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	32 131 €	Fédération	16 908 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	1 877 €	Fonds européen	
Publicités, publications	5 759 €	ASP	
Déplacements, missions	23 918 €	Autres recettes	
Frais postaux et de télécommunications	518 €		
Services bancaires, autres	59 €		
63 - IMPOTS ET TAXES		75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	75 387 €
Rémunération des personnels		Dont cotisations	72 613 €
Charges sociales		76 - PRODUITS FINANCIERS	198 €
Autres charges de personnel		77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	21 810 €	78 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	
66 - CHARGES FINANCIERES		79 - TRANSFERT DE CHARGES	130 €
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	120 €		
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS (Provision pour renouvellement)	840 €		
TOTAL DES CHARGES	58 287 €	TOTAL DES PRODUITS	95 738 €
86 - EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	500 €	87 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	500 €
Secours en nature	500 €	Dons en nature	500 €
TOTAL DES CHARGES	58 787 €		96 238 €
RESULTAT	37 451 €		

Exemple de présentation du journal des écritures comptables

Action	Libellé	Dépense	Recette	Solde
COTISATIONS CD 2019		0	65596	65596
	Cotisations des adhérents, des clubs		65596	
COTISATIONS CD 2017		0	1951,8	1951,8
	Cotisations des adhérents, des clubs		1951,8	
COMMISSION COMPETITIONS		1380,1	0	-1380,1
	Frais de déplacement : indemnités kilométriques	1077,6		
	Frais de restauration liés aux réunions	302,5		
A.G. 2018 ST PRIVAT		4400	52	-4348
	Alimentation, boissons, repas, apéritifs,... préparés par le club	97		
	Location matériel, équipement, terrain, salle, véhicule, bureau, etc.	155		

Francis GARRIGUE relève que des règlements concernant le CD86 n'auraient pas encore été effectués. **Christian DEVAINE** profite de cette remarque pour rappeler la procédure entérinée : il remet aux comités les documents et règlements aux Comités départementaux, et ces derniers doivent les faire suivre aux clubs concernés.

Alain NÉHÉMIE demande ou en sont les remboursements des CRC 2018.

Christian DEVAINE procède, ensuite, à la recherche de la justification comptable du paiement demandé pour les CRC du CD 86. En effet, la somme de 660€ a été transmise au CD86 le 12 mars 2019

Christian DEVAINE attire l'attention des membres sur le déséquilibre des sommes portées sur le poste : **COMMISSION DISCIPLINE**. Les dépenses sont largement supérieures aux recettes, car certains frais ne sont pas encore payés.

COMMISSION DISCIPLINE		4213,35	793,78	-3419,57
	Frais d'arbitrage ou de jugement	1321,55		
	Frais de restauration liés aux déplacements, matchs	42,6		
	Téléphone, internet, affranchissement, fax	314		
	Frais de déplacement : indemnités kilométriques	2492,8		
	Frais de déplacement : autoroute, train, bus, métro, avion, etc.	42,4		

Francis GARRIGUE constate l'absence de subvention de la part de la Région. **Christian DEVAINE** confirme que la demande a été effectuée. **Francis GARRIGUE** remarque les difficultés de contrôles sur les opérations effectuées sur sites et soumises à appel de subventions, ce qui pourra engendrer des retards.

4. Présentation et rapport par les Présidents des commissions territoriales

Alain FORETNEGRE - Limousin

Les modifications ont été apportées à l'organisation des championnats territoriaux, conformément aux consignes exprimées par le Comité directeur de la Nouvelle Région d'Aquitaine. En particulier, il sera appliqué le passage à 32 équipes au lieu de 16 auparavant, sauf pour les compétitions individuelles qui seront basées sur 64.

Pour les championnats de clubs : 16 formations dans les CTC OPEN et VETERANS, 12 en CTC FEMININ et 8 en CTC PROVENCAL

La prochaine réunion du Comité territorial est prévue pour le 1^{er} avril 2019

Jacques LACAVE - Aquitaine

Suite à une réunion tenue le 9 février 2019 à Pau, le calendrier pour 2019 des championnats territoriaux a été arrêté comme suit :

MARSAC SUR L'ISLE (CD24)

Vendredi 24/05/2019

Doublettes Vétérans

Samedi 25/05/2019	Doublettes. Masculins
Samedi 25/05/2019	Individuels Féminines
Dimanche 26/05/2019	Doublettes Mixtes

PAU (CD64)

Jeudi 30/05/2019	Triplettes Masculins
Jeudi 30/05/2019	Triplettes Féminines
Vendredi 31/05/2019	Triplettes Vétérans
Samedi 01/06/2019	Triplettes Jeunes
Samedi 01/06/2019	Triplettes Promotions
Dimanche 02/06/2019	Triplettes Jeunes (suite)
Dimanche 02/06/2019	Individuels Masculins
Dimanche 02/06/2019	Doublettes Féminines

CAZERES SUR ADOUR (CD40)

Samedi 08/06/2019 – 8h00	Triplettes Provençal - Parties de poules
Samedi 08/06/2019 – 14h30	Doublettes Promotions Parties de poules
Dimanche 09/06/2019	Triplettes Provençal (suite)
Dimanche 09/06/2019	Doublettes Promotions (suite)

LE PORGE (CD33)

Samedi 15/06/2019 – 8h00	Doublettes Provençal - Parties de poules
Samedi 15/06/2019 - 14h30	Triplettes Mixtes– Parties de poules
Dimanche 16/06/2019	Doublettes Provençal (suite)
Dimanche 16/06/2019	Triplettes Mixtes (suite)

Ste LIVRADE SUR LOT (CD47)

Samedi 06/07/2019	Championnats régionaux Jeunes
Dimanche 07/07/2019	Championnats régionaux Jeunes

Descriptions des différents championnats Territoriaux de clubs

FEMININES – 16 formations en 2 poules de 8 / 2 ½ finales et Finale
 OPEN – 16 formations en 2 poules de 8 / 2 ½ finales et Finale
 VETERANS – 16 formations en 2 poules de 8 / 2 ½ finales et Finale
 PROVENÇAL – 8 formations en 2 poules de 4 / Finale

Le calendrier 2020 des championnats territoriaux d'Aquitaine a été défini comme suit :

Championnats organisés dans le CD47 en 2020

Doublettes Vétérans
 Doublettes. Masculins
 Individuels Féminines
 Doublettes Mixtes

Championnats organisés dans le CD40 en 2020

Triplettes Masculins
 Triplettes Féminines
 Triplettes Vétérans
 Triplettes Jeunes
 Triplettes Promotions
 Individuels Masculins
 Doublettes Féminines

Championnats organisés dans le CD64 en 2020

Triplettes Provençal
 Doublettes Promotions

Championnats organisés dans le CD24 en 2020

Doublettes Provençal
 Triplettes Mixtes

Championnats organisés dans le CD33 en 2020

Tir de précision (si cette compétition est d'actualité)

Patrick PAQUET - POITOU CHARENTE

Discipline et sportive : A titre d'information, Patrick GRIGNON animera une formation sur le thème de la rédaction des comptes rendus de commission de discipline, le 21 mai à St Yrieix. L'objectif de cette présentation est d'éviter des vices de forme et d'uniformiser les méthodes utilisées entre les commissions départementales et régionales. Les présidents de comités, les présidents des commissions de disciplines et les rédacteurs de compte-rendu de chaque département y sont conviés.

Championnats territoriaux : Les championnats territoriaux du Poitou-Charente se dérouleront à Montmorillon (CD86). Tous les championnats seront gérés par le logiciel de **GESTION CONCOURS**, sauf pour les championnats des catégories de jeunes, puisque le nombre de participants est insuffisant (16 équipes maximum par catégorie) Il restera à uniformiser les championnats en individuels masculins et féminins sur une base de 32 ou 64 participants. Rappelons que la Fédération demande des championnats calés sur 32 participants. Il semble que la Fédération contrôlera davantage le respect du calendrier pour ces épreuves plutôt que la limite de 32 ou 64 joueurs en journée finale. Il faudra tout de même veiller à harmoniser les procédures.

Saisie des résultats des championnats territoriaux : Malgré la demande de **Patrick PAQUET**, lors de l'assemblée générale de St Privat, un problème n'est toujours pas réglé : celui de la saisie des résultats de ces championnats. La demande de la nomination d'un responsable par commission territoriale devait être faite auprès de **Didier SCHMITT**, or à ce jour, le Poitou-Charente n'a pas accès à ces fonctions de saisie des résultats.

Réponse de Francis GARRIGUE : Suite à la modification profonde du logiciel, un temps d'adaptation est encore nécessaire. Il confirme que les accès régionaux ne sont pas encore valides et donc pas de possibilités offertes. Il effectuera un rappel auprès de **Didier SCHMITT** pour demander qu'une seule personne soit habilitée, rapidement, pour la saisie des résultats des championnats territoriaux sur le logiciel adéquat. Il tient toutefois à saluer la disponibilité et l'expertise de **Didier SCHMITT** pour répondre à toutes les demandes effectuées par les divers organismes dirigeants de la Fédération Française.

Tenues des joueurs qualifiés

Flocage : Le flocage des tenues détenues en stock a été réalisé et les tenues nous sont revenues. **Patrick PAQUET** souhaite signaler que **M. ALBINET**, de la société **d'Angélique COLOMBET**, demande de lui communiquer le nombre de flocages à réaliser en 2019, 400 environ étant celui de 2018. Il est bien difficile de prévoir ce nombre, puisqu'il est possible ou pas, pour des équipes déjà habillées en 2018, de conserver les tenues en 2019. Il serait souhaitable de savoir comment ont procédé les 2 autres commissions territoriales sur ce point. **Yvette DELOL** demande si les joueurs ont été avertis de la nécessité de conserver leurs tenues, il serait peut-être utile de les informer par un courrier individuel, les comités devront les avertir.

Livraison : L'an passé, le fournisseur livrait les tenues à chaque département, à l'adresse du siège social du comité départemental concerné, avec un numéro de téléphone pour contact. Pratiquement à chaque livraison, le transporteur a appelé **Patrick PAQUET**, pour me dire qu'il se trouvait à l'adresse indiquée, mais que personne n'était disponible pour l'accueillir, et pour cause. Pour éviter ce souci, nous avons communiqué à **Angélique COLOMBET** une adresse et un numéro de téléphone portable d'une seule personne et ce, pour chaque département.

Championnats des clubs : Les CTC féminins, OPEN, Vétérans et Jeu provençal sont en cours d'élaboration. Le principe du dépôt des listes des joueurs pour les clubs disposant de plusieurs équipes dans un même championnat des clubs, doit être rendu obligatoire, pour éviter des doubles participations. Pas de championnats pour les catégories de jeunes, à compter de cette année.

Sélections : la sélection 2019 se déroulera les 31/08 et 01/09 dans le CD16. La sélection de zones est programmée pour le 3^{ème} week-end d'octobre à St Pierre d'Oléron.

Tir de précision : Roland ARMAND précise qu'une formation des arbitres pour ce type des compétitions est plus souhaitée. Pour les matériels nécessaires pour la mise en place des ateliers, un équipement des départements et régions est nécessaire. **Francis GARRIGUE** précise que le règlement du tir de précision a été modifié selon les nouveaux gabarits homologué. **Patrick PAQUET** regrette le manque de précision du gabarit officiel pour le placement du but. Attention : bien veiller à acquérir des gabarits validés car de nombreuses offres ont éclos proposant des matériels sans homologations officielle de la Fédération Française.

Juniors : Patrick PAQUET regrette le manque de concertation sur la décision concernant pour la participation de juniors sur les compétitions seniors. Il semble que ces décisions ont été prises sur le colloque de Février. Réponse de **Francis GARRIGUE** : La non-participation des juniors sur les compétitions seniors, n'entraînent pas de modifications sur les catégories inférieures : les cadets peuvent jouer en juniors, minimes en cadets, et benjamins en minimes ...

Francis GARRIGUE annonce qu'il sera peut-être envisagé une redéfinition des jeunes joueurs pour le classement selon leur âge.

5. - Championnat régional jeunes à Sainte Livrade (47)

Ce championnat se déroulera les 6 et 7 juillet à Ste LIVRADE (47).

Le début des compétitions est programmé pour 10h30, l'accueil débutera à 8h00.

Le prix des repas est fixé à : 12€ pour cadets – 15 € pour les juniors et adultes – Les repas seront pris sur un site situé à 1 km du boulodrome de Ste Livrade.

Guy SARTOR transférera les documents pour les réservations

Arbitres : **Patrick BUGEAT** International CD33 / **Thomas MARTIN** CD19 national / **Jacques SMIALY** CD33 national / **Jean-Claude NARDY** CD47 / **Martine JARLET** CD47 / **Daneil MESPOULHE** CD47

Jury : **Charles PASTOURELY** (Président Région) / **Alfonso DE FIGUEIREDO** (CD64) / **Patrick BUGEAT** (CD33) / **Guy SARTOR** (CD47) / **Bernard BOUE** (CD47)

Récompenses : **Alain NEHEMIE** verra avec **Patrick PAQUET** et **Roland ARMAND** sur Niort

Les fanions sont prêts - Demande d'un mécénat pour le Comité Régional.

Livraisons de l'année dernière terminées : trophée du CD64 Juniors / Cadets CD47 / Minimes CD86.

Les trophées devront être de retours à Ste LIVRADE pour qu'ils soient remis aux nouveaux vainqueurs.

Achats de coupes jusqu'au ¼ de finale / **Jacques LACAVE** précise qu'un budget a déjà été défini / Remise entre 30% et 40% -

Fanions, petites coupes et médailles – Même procédure que l'année dernière.

6. Résultat examen d'arbitres régionaux et nationaux par Roland ARMAND

L'examen d'arbitre régional a eu lieu le dimanche 20 janvier 2019 à partir de 9h.

Rappel : note de 13,5 / 20 pour être pouvoir passer l'épreuve pratique sur le terrain lors des championnats territoriaux.

Pour le Comité territorial du Limousin

Examineurs : **Laetitia AIGUEPERSE** et **Thomas MARTIN** pour 3 candidats

Patrick VANDENBOSSCHE – CD87 – Pétanque 15,80 – Provençal 14,66 – Moyenne 15,23 – Admis

René LANG – CD19 – Pétanque 17,60 – Provençal 14,66 – Moyenne 16,10 – Admis

Didier RICOU – CD87 – Pétanque 11,40 – Provençal 6,66 – Moyenne 9,30 – Refusé

Pour le Comité territorial d'Aquitaine

Examineurs : **Patrick BUGEAT** et **Patrick COUFIGNAL** pour 7 candidats

Christine GASCHARD – CD33 – Pétanque 15,4 – Provençal 16,70 – Moyenne 16,10 – Admise

Examen pratique sur le national de Bassens les 8 et 9 juin

Christine CABIROL – CD24 – Pétanque 13 – Provençal 14,70 Moyenne 13,9 – Admise

Examen pratique le 25 mai à Marsac pour les championnats territoriaux d'Aquitaine

Humphrey NOLL – CD24	Pétanque 12,2 – Provençal 14	Moyenne 13,1 – Refusé
Emmanuelle MIRAUS – CD24	Pétanque 10 – Provençal 6,7	Moyenne 8,4 – Refusé
Didier LAMAGNERE – CD40	Pétanque 14,2 – Provençal 11,7	Moyenne 13 – Refusé
Pascal LAUJACQ – CD47	Pétanque 12,2 – Provençal 9	Moyenne 10,60 – Refusé

- Pour le Comité territorial du Poitou-Charentes

Examineurs : **Alain NEHEMIE** et **Roland ARMAND** pour 5 candidats

Philippe FONTEILLE – CD16 Pétanque 15,2 – Provençal 16 Moyenne 15,60 – Admis

Examen pratique lors du championnat territorial le 31/05 à Montmorillon

Frédéric METIVIER – CD79 Pétanque 12,8 – Provençal 16,66 Moyenne 14,73 – Admis

Examen pratique lors du championnat territorial le 26/05 à Montmorillon

Julien BRANGER – CD79 Pétanque 17,20 – Provençal 17,3 Moyenne 17,25 – Admis

Examen pratique lors du championnat territorial le 30/05 à Montmorillon

Thierry GOBIN – CD79 Pétanque 16,8 – Provençal 18 Moyenne 17,4 – Admis

Examen pratique lors du championnat territorial le 01/06 à Montmorillon

Nicolas RENELIER – CD79 Pétanque 19,20 – Provençal 18 Moyenne 18,60 – Admis

Examen pratique lors du championnat territorial le 01/06 à Montmorillon

Roland ARMAND a organisé également 2 journées de préparation à l'examen départemental et régional au siège des Deux-Sèvres le samedi 22/12 et le samedi 29/12.

L'examen d'arbitre national a eu lieu le 20 janvier à Marseille au siège de la Fédération Française.

Les 2 candidats présentés : **Lydia GRIMAUULT** (CD86) et **Didier DESBORDES** (CD40) ont échoué.

L'examen de réintégration d'arbitre national a eu lieu dans le Comité territorial d'Aquitaine le 20 janvier (même note minimale que pour l'examen régional) – 1 candidat

Pierre JARGUEL – CD47 Pétanque 14,60 – Provençal 12 Moyenne 13,2 – Refusé

Formation Tir de précision : A la demande de **Patrick PAQUET**, président du CD17, j'ai effectué une journée de formation sur le tir de précision pour les arbitres du CD17. Cette journée a eu lieu à Rochefort le 23 février. J'ai également tenue une journée de formation sur le tir de précision pour le CD79 à Secondigny le 24 mars. Par contre, la journée de formation prévue le 27 janvier pour le Comité de Charente, a été annulée, car j'étais souffrant.

Je reste à la disposition des comités que le désirent pour organiser des journées de formation sur le tir de précision ou encore sur le règlement pétanque et jeu provençal.

Commentaires à la suite de la présentation de **Roland ARMAND** :

Patrick COUFIGNAL avait demandé une dérogation, au président du CD 47 en faveur de **Pierre JARGUEL** pour sa requalification en tant qu'arbitre. **Patrick GRIGNON** et **Patrick BUGEAT** sont très fâchés de cette décision et ont jugé non opportune la décision de requalifier en arbitre départemental, un arbitre national sans activité depuis plusieurs années.

Charles PASTOURELY ne comprend pas cette dégradation d'arbitre national, en arbitre départemental d'ailleurs il y était même opposé.

Patrick PAQUET se dit très surpris des notes obtenues par les candidats au niveau régional, et qui n'obtiennent même pas des notes de niveau départemental. **Charles PASTOURELY** regrette le manque de vérification du niveau des arbitres en activité. Il faut noter que les journées de préparation sont inutiles, si elles ne sont pas accompagnées d'un travail personnel sérieux et assidu.

Jacques LACAVE cite des arbitres excellents sur le terrain, mais qui perdent leurs moyens devant des épreuves écrites. Il souhaiterait que la partie pratique soit considérée de manière plus importante dans les résultats des examens.

Christian DEVAINE remarque que les difficultés physiques ne sont pas constatées sur les écrits.

Béatrice COLRAS suggère des visites médicales régulières pour tous les arbitres en activité.

Jean-Jacques LAGIERE regrette l'absence de contrôle des compétences des personnes retenues pour former les jurys. Or ces jurys sont interpellés pour juger les cas proposés par des arbitres mis en difficulté sur les terrains.

Francis GARRIGUE insiste sur la nécessité de formation des arbitres sur le tir de précision

Charles PASTOURELY annonce des journées, les 14 et 15 décembre 2019, pour l'organisation de réunion des arbitres nationaux, européens et Internationaux. **Patrick GRIGNON** convoquera tous les arbitres. Les absents ne seront pas nommés sur les futurs nationaux.

Notre région sera représenté par Roland ARMAND, Patrick BUGEAT, Patrick COUFIGNAL, Thomas MARTIN, Thierry LAMARDELLE, Laetitia AIGUEPERSE, Jacques SMIALY, ils se rendront à VOIRON 38 et devront se déplacer en covoiturage. Josiane SAUBESTY, Christophe PEYRES et Patrick LATURBESSE ne sont pas libre pour participer au colloque.

Francis GARRIGUE tient à préciser que les anciens maillots d'arbitres sont toujours valables, mais ne peuvent pas être utilisés sur des compétitions télévisées.

Christian DEVAINE annonce que les frais, pour un arbitre, engendrés par un examen de niveau régional ou national restent à la charge des Comités.

Contrôles d'alcoolémie

Charles PASTOURELY décrit les nouvelles directives sur les contrôles d'alcoolémie annoncées par la fédération et applicables sur les compétitions. La règle de base est la suivante : En cas d'absence de médecin officiel sur le site, des contrôles peuvent être effectués avec un matériel homologué, par une personne mandatée, et titulaire d'un ordre de mission personnel validé par le président de la Région. Il ajoute que ces contrôles sont déjà d'actualité sur les concours nationaux et régionaux. La personne constatée en état d'ébriété sera exclue de la compétition, mais ses partenaires pourront poursuivre. Toutefois, en cas de refus de se soumettre à ce contrôle, la personne sera aussi exclue de la compétition. Concernant les arbitres, en cas de contrôle positif, ils seront exclus de la compétition et un rapport sera remis à la commission de discipline arbitrage.

Francis GARRIGUE annonce, que suite à une décision fédérale, tous les élus d'un comité départemental ou régional peuvent être habilités à effectuer ces contrôles.

Le matériel nécessaire pour ces contrôles est disponible via la SAOS (au tarif d'environ 200€ avec 100 embouts). Il faut noter que l'entretien annuel (obligatoire) est aussi estimé à un tarif de 200€.

Les contrôles devront être effectués soit par tirage au sort, soit sur demande d'un membre du jury, si constatation du comportement d'un joueur non acceptable.

Une décision de non achat est prise par les Comités CD16, CD17 et **CD23**. Pour les autres comités, la décision sera prise ultérieurement avec les membres dirigeants des comités.

Le Comité régional décide de ne pas se porter acquéreur de ce type de matériel. Mais il décide de payer une boîte d'embouts par comité ayant acquis le matériel.

7. Désignations de délégués de région pour les France jeunes (ou pas)

Charles PASTOURELY souhaite un délégué de Région pour les équipes qui représentent la région.

Jean-Marc CAPBLANCQ demande un délégué du Comité pour un certain nombre d'équipes

Jacques LACAVE précise que les réservations des repas doivent être effectuées par un délégué et non par les éducateurs – Qui s'en occupe ?

Serge PAGNOUX note le manque d'utilité d'un délégué unique pour ces équipes.

Charles PASTOURELY conclut : Il n'y aura pas de délégué de territoire sur les championnats de France des jeunes, mais il sera présent pour soutenir les équipes jeunes de notre région.

8. Projet d'un site de la région et si possible d'un responsable volontaire

Charles PASTOURELY exprime son souhait de voir la création d'un site Internet pour la Région
Pas de volontaire déclaré.

Voir dans les comités les personnes disponibles et compétentes pour le créer et le faire vivre.

9. Projet de championnat individuel, doublette juniors et tir de précision

Tir de précision

Conditions de temps : 3 passages par heure sur un pas de tir unique.

Seniors masculins 16 - 1 par Comité départemental et 4 au prorata par catégorie concerné.

Seniors féminines 16 - 1 par Comité départemental et 4 au prorata par catégorie concerné.

Juniors masculins 16

Procédure 1^{er} passage 4 premiers qualifiés, second passage de 5 à 16 pour 4 qualifiés.

Juniors féminins 12

Procédure 1^{er} passage 2 premiers qualifiés, second passage de 5 à 12 pour 2 qualifiés.

Une grande mésentente a été constatée sur l'organisation et les horaires des compétitions.

Patrick PAQUET souligne le problème, non évoqué, du financement de cette compétition.

Championnats des jeunes

Jacques LACAVE décrit une formule départementale qui qualifiera pour la Région, laquelle est seule à l'origine des qualifiés pour le France

Dates des championnats de France – Doublettes jeunes et triplettes jeunes en parallèle sur les championnats provençaux de France

Equipes de jeunes masculins et féminines

Juniors = Tête à tête masculins + Féminines

TàT Juniors : 32 licenciés en poules de 4 – 2 par comités soit 24 plus 8 au prorata des licenciés de la catégorie

Doublettes Juniors : 16 équipes en poules de 4 – 1 par comité soit 12 équipes plus 4 au prorata des licenciés de la catégorie

Triplettes Juniors : 16 équipes en poules de 4 – 1 par comité soit 12 équipes plus 4 au prorata des licenciés de la catégorie

10. Village des sports à Bordeaux par Jean-Claude MORAND

Jean-Claude MORAND décrit le procédé applicable pour ce village : Stand tenu 5 jours en 2018 / 200.000 spectateurs prévus.

150 € pour le séjour demandé en paiement.

Dates du 1 au 10 juin 2019 / Amplitude horaire – 10h à 19h.

Nécessité : 2 personnes par jour pour tenir le stand – coût des repas à prévoir 13,50€.

Réunion à Talence fin Avril pour affiner le déroulement.

Jacques LACAVE serait peut-être disponible pour les 5 et 6 juin 2019.

11. Tronc commun - examen - sélection - ETR par Florence TRELLU et Guy DINIEL

BF1 48 CANDIDATS

- 12-13 JANVIER 2019 SAINT LEONARD DE NOBLAT 8 CANDIDATS
- 19-20 JANVIER 2019 NEUVIC 14 CANDIDATS
- 9-10 FÉVRIER 2019 SOUSTONS 5 CANDIDATS 21 RECYCLAGES

3375 euros d'inscription, le CRNA touchera 1012,25 euros de la FFPJP

EXAMEN LE 9 MARS à ST L. DE NOBLAT - 10 MARS à NEUVIC

Résultats : 21 admis et 6 non admis (*les courriers sont remis aux élus de chaque comité, à eux de les envoyer à leurs candidats*), le **rattrapage aura lieu le 16 juin à Marmande de 10 h à 16 h.**

Tous les éducateurs qui auront suivi le recyclage recevront une nouvelle carte qui sera valable 5 ans, un listing sera tenu à jour ce qui permettra de vérifier si l'éducateur est à jour. La mention (*initiateur - éducateur*) sera notée sur les licences via **GESLICO**.

RESULTATS BF1 - 2019

NOMS	PRENOMS	COMITE REGIONAL	CD	ADMIS
BASSET	YANNIS	NOUVELLE AQUITAINE	87	ADMIS
BAZOIN	PIERRE	NOUVELLE AQUITAINE	40	ADMIS
CHENOT	FRANCIS	NOUVELLE AQUITAINE	23	ADMIS
CLAVERIE	PIERRE	NOUVELLE AQUITAINE	47	ADMIS
COUTURIER	PHILIPPE	NOUVELLE AQUITAINE	87	ADMIS
DARRIGADE	VIRGINIE	NOUVELLE AQUITAINE	40	ADMIS
DELTREUIL	MATHIEU	NOUVELLE AQUITAINE	24	ADMIS
DENIS	CHLOE	NOUVELLE AQUITAINE	87	ADMIS
DERE	DANIEL	NOUVELLE AQUITAINE	40	ADMIS
DUBE	MALAURIE	NOUVELLE AQUITAINE	24	ADMIS
DURIF	PHILIPPE	NOUVELLE AQUITAINE	23	ADMIS
FONTAN	NICOLAS	NOUVELLE AQUITAINE	87	ADMIS
GUILLEMIN	FRANCOIS	NOUVELLE AQUITAINE	24	ADMIS
LAFITTE	ALAIN	NOUVELLE AQUITAINE	40	ADMIS
LEON	JEAN-LUC	NOUVELLE AQUITAINE	33	ADMIS
MAILLARD	CECILIA	NOUVELLE AQUITAINE	23	ADMIS
NOEL	FABIEN	NOUVELLE AQUITAINE	79	ADMIS
PETIT	VIRGINIE	NOUVELLE AQUITAINE	24	ADMIS
TALOU	JOHAN	NOUVELLE AQUITAINE	24	ADMIS
ZAUZERE	STEVEN	NOUVELLE AQUITAINE	24	ADMIS
ZAUZERE	LOGAN	NOUVELLE AQUITAINE	24	ADMIS
RECYCLAGE				
AVIT	JAMES	NOUVELLE AQUITAINE	40	RECYCLAGE
BISBAU	SEBASTIEN	NOUVELLE AQUITAINE	40	RECYCLAGE
BISBAU-ROBIN	ELISABETH	NOUVELLE AQUITAINE	40	RECYCLAGE
CEREA	NICOLAS	NOUVELLE AQUITAINE	40	RECYCLAGE
CLAVE	ALAIN	NOUVELLE AQUITAINE	40	RECYCLAGE
CAVE	HELENE	NOUVELLE AQUITAINE	40	RECYCLAGE
COLLET	COLOMBE	NOUVELLE AQUITAINE	40	RECYCLAGE

DUPRAT	JEAN-PIERRE	NOUVELLE AQUITAINE	40	RECYCLAGE
FABAS	FRANCIS	NOUVELLE AQUITAINE	40	RECYCLAGE
FAUTHOUS	JEAN-MICHEL	NOUVELLE AQUITAINE	40	RECYCLAGE
IGLESIAS	MARIE-FRANCOISE	NOUVELLE AQUITAINE	40	RECYCLAGE
JAUSSERANT	CHARLES	NOUVELLE AQUITAINE	40	RECYCLAGE
JEAN	CEDRIC	NOUVELLE AQUITAINE	40	RECYCLAGE
LASSERRE	JEAN-PIERRE	NOUVELLE AQUITAINE	40	RECYCLAGE
LILE	XAVIER	NOUVELLE AQUITAINE	40	RECYCLAGE
MAESTRI	ERIC	NOUVELLE AQUITAINE	40	RECYCLAGE
MARTINS	JEAN-PHILIPPE	NOUVELLE AQUITAINE	40	RECYCLAGE
MENGOLI	ALAIN	NOUVELLE AQUITAINE	40	RECYCLAGE
MENVIELLE	JULIEN	NOUVELLE AQUITAINE	40	RECYCLAGE
RICORD	JEAN-LOUIS	NOUVELLE AQUITAINE	40	RECYCLAGE
SABOY	JEAN-FRANCOIS	NOUVELLE AQUITAINE	40	RECYCLAGE

TRONC COMMUN 46 CANDIDATS

- 23 FEVRIER 2019 9 CANDIDATS
- 3 MARS 2019 16 CANDIDATS 5 RECYCLAGES
- 16 MARS 2019 9 CANDIDATS
- 22 MARS 2019 7 CANDIDATS

2610 euros d'inscription, le CRNA touchera 783 euros de la FFPJP

EXAMEN LE :

- 4 MAI à SOUSTONS de 10 H à 18h JURY TRELLU Florence - BARTHE Christophe 10 candidats
- 5 MAI à BRIVE à 14H CHESNEAU - LUSAR-MAGNE 13 candidats
- 5 MAI à MARMANDE à 9 H TRELLU F - TRELLU V 7 candidats

Rattrapage le 16 juin 2019 à MARMANDE 10 H - 16 H

BF2 : 5 candidats du CRNA : 1 CD 16 - 1 CD 19 - 1 CD 47 - 2- CD 87

Bassens sera centre de formation et d'examen, la formation aura lieu les 9-10-11-12 OCTOBRE 2019, l'examen les 2-3 novembre 2019 et le rattrapage le 30 novembre 2019.

Formation tir de précision : le dimanche 5 janvier 2019 a eu lieu une formation sur le tir de précision pour les arbitres du CD 47.

PROBLÈMES : Les candidats n'ont pas respecté les dates limites pour l'envoi de leur dossiers, certaines formations sont finies et les dossiers sont incomplets voire inexistants, des candidats se sont présentés en formation sans dossier, d'autres ont annulé pour raison personnelle (*1 candidat s'est inscrit deux fois pour le bf1, il a annulé au dernier moment, surprise il a gagné des concours le jour des formations*).

Que doit-on faire ? Refuser les candidats qui n'ont pas envoyé leur dossier complet ?

Actuellement, après 2 mois et une multitude de relances il me reste 4 dossiers incomplets, plus 10 dossiers de personnes qui n'ont pas suivi la formation à laquelle ils se sont inscrits. Il me reste un chèque de 90 euros de **M. ROUX SEBASTIEN**. **Qu'en fait-on ? Le CRNA a décidé de rendre le chèque au candidat.**

Lorsqu'un grand nombre de candidats est prévu il faut augmenter le nombre de formateurs ou limiter le nombre de places, cette année il y a eu une formation à 26 personnes pour 2 formateurs et une autre à 21 personnes pour 2 formateurs. Je ne sais pas si cela a mis en difficulté les candidats mais pour les 6 formateurs du comité régional cela ne nous a pas facilité la tâche et le niveau lors de l'examen BF1 s'en est ressenti.

Le coût des formations pour le CRNA est élevé même si la FFPJP va reverser 30 % du coût global des inscriptions de tous les candidats du CRNA soit 1795.25 euros.

Il faut imposer un mode de fonctionnement pour les inscriptions aux formations et que tout le monde l'applique.

Le comité régional a décidé que seules les candidatures avec les dossiers complets seront acceptées, à savoir 1 mois avant la date de la formation choisie. Les formations seront limitées à 20 personnes. Les candidats doivent s'inscrire via le site internet de la FFPJP, puis envoyer leur dossier complet à

FLORENCE TRELLU LE - GRAND MARTY - 47800 ROUMAGNE.

Tous les comités peuvent faire une demande pour organiser une formation BF1 ou Tronc commun avec ou sans recyclage. Pour cela il faudra choisir une ou des dates dans le calendrier imposé par la FFPJP. Le CRNA compte 6 formateurs habilités et il faut 1 formateur pour 10 candidats. Le calendrier sera envoyé à chaque président de comité par mail, il y a une date imposée pour remplir les dossiers d'habilitation de formation.

Sélection de TERRITOIRE

LIMOUSIN 14/15 /09 / 2019

Lieu : CD 23

AQUITAINE : 21-22 /09 /2019

Lieu : CD 33 BASSENS

POITOU-CHARENTES : 31/08 et 01/09 2019 Lieu : CD 16 ST YTRIEUX

Sélection de ZONE 4

9/20 / 10 / 2019 POITOU-CHARENTES

Lieu : CD 17 SAINT PIERRE OLÉRON

Jeunes Féminines 2003-2004-2005-2006

Marie-Charlotte CARPE (87), **GRANDET Tabata**(33) et **Léa NORGUEUX** (64) font parties du collectif jeune féminin de 2019 dont je suis le coach principal, elles sont convoquées pour le stage du 28 mars au 1 avril et le national à Bourg Saint Andéol. Elles nous représenteront plusieurs fois dans l'année 2019, l'objectif étant de constituer l'équipe qui participera au premier championnat d'Europe jeunes féminins à SAINT PIERRE LES ELBEUFS en octobre 2020 (date non confirmée).

Jeunes Masculin 2004-2005-2006- voir 2007

Olivier TITOUAN (47) et **Mathieu GUERIN** (17) intègrent des 18 jeunes du collectif France de 2019. **Yvette DELOL** vient d'intégrer le staff jeune masculin pour la saisie informatique, elle rejoint **Guy DINIEL**.

Espoir Masculins 2000-2001-2002

DESPOIT Lucas (24), **LAMBERGER Donovan** (33) et **BALOGÉ Marius** (79) ont participé au stage de février à NÎMES, Lucas et Donovan nous représenteront dans le collectif espoir masculin de 2019. Lucas a débuté la saison de la meilleure des façons en remportant le National de SÈTE avec ses équipiers de l'équipe de France Espoir. **Valentin TRELLU** membre du staff Espoir Masculin peut se réjouir de la sélection de ses deux talents très prometteur.

Espoir Féminins 1999 - 2000- 2001 - 2002

Pas de sélection en 2019. Si une joueuse de bon niveau a été oubliée, on fera un dossier pour la présenter directement pour l'interzone 2019.

BARTHE HELENE (40), **PINTO ALEXIA** (64), **ROUX CHLOE** (17), et **NORGUEUX LEA** (64) sont retenues pour ce stage. Hélène et Alexia nous représenteront dans le collectif espoir 2019 lors du National d'AVRANCHES en juin prochain.

Comme vous pouvez le voir, nous avons des jeunes sélectionnés dans tous les groupes France ils représentent tous les territoires, donc n'hésitez pas à présenter vos jeunes dans les sélections.

SPORT ADAPTE

J'ai représenté le CRNA lors du championnat Régional sport adapté à SAINT YRIEIX LE 9 MARS 2019, 5 tableaux différents, 195 sportifs des 3 zones se sont retrouvés au boulodrome de SAINT YRIEIX pour disputer de belles parties et obtenir les places qualificatives pour le championnat de France à AURILLAC en mai prochain.

SPORT SCOLAIRE

USEP : une formation des enseignants des écoles primaires à eu lieu à BRIVE le 8 février 2019, les départements du 87 et 23 ont rejoint ceux du 19 pour cette formation pétanque à l'école.

Il y aura deux grandes manifestations dans le territoire Limousin en juin 2019, une à Brive avec 18 écoles et 200 enfants, et une à Limoges le vendredi 28 juin 2019 sur le site du championnat de France qui regroupera les écoles du 87 et 23 où sont attendus 150 enfants.

UNSS

Lors des championnats départementaux UNSS PÉTANQUE Landes et Dordogne les conventions départementales ont été signées. Celle de la Gironde a été signée lors du championnat Académie de Bordeaux le 20 mars 2019 à Bassens ainsi que la convention régionale liant les 3 académies de Bordeaux - Poitiers- Limoges et le Comité Régional Nouvelle Aquitaine.

Une réunion de l'ETR est à prévoir, les dates proposées sont le samedi 15 juin 2019 ou le samedi 7 septembre 2019 à 10 h au siège du comité de la Gironde. Un mail sera envoyé à chaque membre de l'ETR et aux responsables des ETD afin de choisir la meilleure date. Suite à des réponses et des problèmes d'absent de quelques membres, il y aura 2 réunions, aux dates citées au dessus.

12. Proposition coupe des clubs Nouvelle Aquitaine par Alain FORETNEGRE

Alain FORETNEGRE propose une nouvelle compétition : La Coupe des Clubs de la Région.

Quel format sportif ? - Basé sur le règlement de la Coupe de France.

Formule proposée – 3 Champions territoriaux + 1 équipe du territoire de réception.

Frais de participation de la NA estimé entre 900 et 1000 Euros.

Le comité régional lui demande d'approfondir sa proposition.

13. Commission de discipline par Alain NÉHÉMIE

Alain NEHEMIE annonce que, malheureusement, déjà 10 dossiers ont été ouverts.

Charles PASTOURELY effectue un point sur le dossier **Thierry GRANDET**. Il remercie les membres du Comité régional pour le soutien démontré pour le corps arbitral et les membres des commissions de discipline. **Jean-Claude MORAND** donne lecture d'un courrier reçu de **M. Stéphane BRUN**, président du club de Burdigala. Ce courrier, bien que très bien argumenté, mais ne changeant pas toutefois le fond de l'affaire, aucune suite ne sera donc donnée.

14. Questions diverses

ECUSSONS POUR LES ARBITRES

Charles PASTOURELY distribue des cartes arbitres et écussons. Il demande que les présidents des comités attendent la proclamation des résultats des épreuves pratique afin de remettre les différents insignes aux récipiendaires.

Patrick PAQUET doit commander des cartes pour les arbitres régionaux

Charles PASTOURELY demande aux comités de transmettre rapidement le nombre d'arbitres de région.

CARTES ET ECUSSENS DES MEMBRES DU CNRA

Les écussons pour les délégués sur les nationaux sont disponibles et donc distribués

Alain NÉHÉMIE rappelle la nécessité de transmettre à la Région une photographie d'identité afin d'établir les cartes de membres du CNRA.

TIR DE PRECISION

Jean-Marc CAPBLANCQ demande pour le tir de précision la procédure à suivre pour les qualifications départementales. Le choix est-il libre pour les qualifications départementales ?

Jacques LACAVE précise qu'une réunion est programmée pour le territoire d'Aquitaine afin d'organiser la procédure à appliquer.

Jean-Marc CAPBLANCQ soumet l'idée de transmettre aux clubs une enquête sur la procédure à adopter. Le comité des Deux-Sèvres propose de réserver cette compétition aux licenciés Honneurs et Elites.

Francis GARRIGUE décrit une proposition de la Fédération avec une sélection préalable par club.

Devant les incertitudes démontrées, il est décidé d'attendre les directives fédérales suite à la réunion du Comité National du mois d'avril 2019

CHAMPIONNAT TERRITORIAL - TENUES

Patrick PAQUET décrit la procédure à adopter : livraison sur le lieu des compétitions – Essayage sous la responsabilité du comité d'organisation

Délégué sur les championnats – transmission des tailles des joueurs à la Région

PROCEDURE DE DEMANDES DES FORMATIONS POUR LES INITIATEURS

Florence TRELLU décrit cette procédure : Les comités qui souhaitent l'organisation d'une formation doivent en avertir le Comité Régional, lequel transmettra à Florence TRELLU.

Florence TRELLU proposera un calendrier prévisionnel.

DATES DES CHAMPIONNATS DES CLUBS – DELEGUES CNC MASCULIN - FEMININ

5 et 6 octobre	St Yrieix	Serge PAGNOUX CNC 2
5 et 6 octobre	Tulle	Patrick GRANIE CNC 3
5 et 6 octobre	Lormont	Joëlle BOURIDEYS CNC 3
5 et 6 octobre	Marmande	Marie MAZZER CNC 3
19 et 20 octobre	Champdeniers	Alain NEHEMIE CNC 1
19 et 20 octobre	Pau	Jacques LACAVE CNC 2 + CNC F 2
19 et 20 octobre	Brive	Alain SOLEILHAVOUP CNC 3

COMITE CHARENTE – DEMANDE SUBVENTION

Christian DEVAINE fait état de la demande du Comité des CHARENTES, qui organise les coupes européennes + finale CNC. En effet, ces organisations impliquent la mise en place d'un chapiteau plus grand. Le comité de la Charente demande donc une subvention de la Région de Nouvelle Aquitaine à hauteur de 1500 €.

Christian DEVAINE est chargé de donner la décision du comité régional, l'aide ne dépassera pas les mille euros.

Concernant les frais de boisson pour les championnats de France, seul les jeunes recevront 5 euros par joueur pour le championnat, aucun frais de boisson sera donné aux joueurs (es) seniors.

Loïc MONNIER demande qui prend en charge la personne qui fait essayer les tenues des joueurs (es) qualifiés (es) aux Frances.

Charles PASTOURELY fait savoir, que seul le délégué et l'arbitre désigné par la Nouvelle Aquitaine seront indemnisés.

Lors des championnats de France, les départements des équipes qualifiées avanceront les frais de petit déjeuner, de repas et d'autoroute pour les joueurs et joueuses ainsi que pour le délégué, les hôtels étant réglés à l'avance par le comité régional.

Les comités devant faire parvenir à la fin du championnat de France, une facture pour le remboursement à envoyer à **Mr Christian DEVAINE 3 Impasse des Ribes 87300 PEYRAT DE BELLAC.**

Fin de la réunion à 18 heures

Le Président

Le secrétaire général

Charles PASTOURELY

Alain NÉHÉMIE

PS: La date de l'assemblée générale Nouvelle Aquitaine à AGEN aura lieu le 09 Novembre 2019.